
Adresse du département de l'Orne, qui félicite la Convention sur la reconnaissance de l'Etre Suprême, lors de la séance du 13 prairial an II (1er juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du département de l'Orne, qui félicite la Convention sur la reconnaissance de l'Etre Suprême, lors de la séance du 13 prairial an II (1er juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 183;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_13733_t1_0183_0000_1

Fichier pdf généré le 30/03/2022

5

Les administrateurs du département de l'Orne écrivent à la Convention que l'Être-Suprême qu'elle vient de proclamer, et qui l'inspire, saura aussi la protéger; il vient d'en donner une preuve visible dans la personne des représentants du peuple Robespierre et Collot-d'Herbois. Ils invitent la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Alençon, 8 prair. II] (2).

« Pères de la patrie,

Tandis que nos frères affrontent sur nos frontières le feu, le fer et la mort, pour repousser loin de nous les satellites des despotes, vous affrontez sur vos chaises curules les poignards et les poisons.

Vos dangers, nos craintes et notre espoir sont les mêmes.

Vous dirigez les coups que nos défenseurs portent à la tyrannie.

Les tyrans éperdus sur leurs trônes ébranlés, n'ont plus d'autres armes à employer contre vous, que la trahison, l'assassinat et les crimes, dernière ressource des âmes perfides et lâches.

L'être suprême qui vous inspire saura vous protéger; il vous couvrira de son égide impénétrable, et sans cesse guidés par sa sagesse éternelle, vous saurez écarter loin de vous les traits de la perfidie.

Mais si, par un sort funeste, il était possible que vous périissiez, nous péririons avec vous... comme nous partageons vos travaux, nous avons le même intérêt à votre gloire et à votre conservation... et votre tombeau serait le nôtre.

Continuez, Pères de la patrie, avec le même courage et la même fermeté, votre glorieuse et pénible carrière. Qu'elle n'ait d'autre terme que le salut de la République française, que l'anéantissement de la tyrannie et du dernier de tous les tyrans ».

LECLERC, HAPPEAU, BEAUDOUIN, CIMARDI, LE-MEUNIER.

6

La société populaire de Bray-sur-Seine, département de Seine-et-Marne, écrit à la Convention nationale qu'elle a frémi d'horreur en apprenant qu'un lâche assassin a osé attenter à la vie du représentant du peuple Collot-d'Herbois.

Représentants, dit-elle, les Français sont inviolablement attachés à vos personnes; et à l'exemple de l'intrépide Geffroy, dont nous admirons l'héroïque dévouement, il vous feront de leurs corps une barrière impénétrable; parlez, et bientôt vous serez obéis.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

(1) P.V., XXXVIII, 234. Bⁱⁿ, 13 prair. (2^e suppl¹); J. Univ., n° 1651; J. Sablier, n° 1354; J. Fr., n° 616.

(2) C 306, pl. 1159, p. 1.

(3) P.V., XXXVIII, 234. Bⁱⁿ, 13 prair., (2^e suppl¹).

[Bray-sur-Seine, 6 prair. II] (1).

« Citoyens représentants,

Nous avons frémi d'horreur en apprenant qu'une lâche assassin avait dirigé la foudre meurtrière contre une colonne de la république (Collot d'Herbois). Ce crime enfanté par la scélératesse des tyrans couronnés et leurs satellites, ne restera pas impuni: un jour viendra, et ce jour n'est pas éloigné, où la vengeance nationale éclatera contre eux, d'une force si véhémente, que leurs perfidies, leurs complots sacrilèges, et leurs cruels efforts tourneront à leur confusion, les couvriront de honte et d'ignominie. Quoi! un nouveau parricide a osé attenter à la vie d'un législateur! et le peuple resterait dans l'inaction! Non, Citoyens représentants, non, les Français sont inviolablement attachés à vos personnes, et à l'exemple de l'intrépide Geoffroy dont nous admirons l'héroïque dévouement, ils vous feront de leurs corps une barrière impénétrable à la perfidie et aux trames odieuses de ces monstres qui voudraient les asservir. Manifestez votre vœu et bientôt vous serez obéis.

Représentants des comités de salut public et de sûreté générale. Continuez à marcher à pas hardis dans le sentier de la Révolution, à découvrir les hypocrites à punir les traîtres, et vos travaux seront couronnés des bénédictions du peuple; et vous, membres de la Convention qui secondeurs leurs desseins, ne cessez pas de nous donner des lois qui, semblables à celles sorties de votre sein, réunissent la saine morale, la philosophie, la justice; alors le désespoir de nos ennemis les conduira à leur anéantissement et vous assurera le triomphe de la République. »

JULLIEN, PREVOST, RAISON, GIRAUD [et une demi-page de signatures illisibles].

7

La société populaire du Havre-Marat, département de la Seine-Inférieure, témoigne son indignation contre les scélérats qui ont osé attenter à la vie des plus intrépides défenseurs de la liberté; elle demande à la Convention nationale qu'une vengeance aussi prompt qu'éclatante purge le sol de la liberté de ces monstres, et glace enfin de terreur les infâmes qui osent lever des poignards parricides sur la représentation nationale, et assassiner en elle tout le peuple français.

Elle invite la Convention à rester à son poste et offre de lui servir de garde, en formant autour d'elle un rempart des corps de tous ces sociétaires.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Le Havre-Marat, s.d.] (3).

« Représentants,

Nous étions bien loin d'imaginer en vous exprimant notre profonde indignation contre un scélérat dont l'attentat a pensé nous plonger

(1) C 306, pl. 1159, p. 2.

(2) P.V., XXXVIII, 234. J. Sablier, n° 1354; J. Fr., n° 616.

(3) C 306, pl. 1159, p. 3.